

(1)

(N^o 54.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 10 MAI 1880.

Rapport de la Commission de l'Intérieur, chargée d'examiner le Projet de Loi qui alloue des Crédits supplémentaires au Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1879.

*(Voir les N^{os} 74 et 85, session 1879-1880, de la Chambre des Représentants,
et 44 du Sénat.)*

Présents : MM. le Baron DE SELYS LONGCHAMPS, Président-Rapporteur,
le Baron SURMONT DE VOLSBERGHE et TACQUENIER.

MESSIEURS,

Les crédits demandés s'élèvent en totalité au chiffre de fr. 24,979-70.

Ils se répartissent en six articles différents et sont parfaitement justifiés par les notes explicatives qui leur servent d'annexes.

Ils n'ont donné lieu à aucune critique dans le sein de votre Commission de l'Intérieur, qui a l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Président-Rapporteur,

Baron EDM. DE SELYS LONGCHAMPS.